

Le manoir du Mée, Guéhenno

Le manoir du Mée, qui a fait l'objet d'une monographie dans l'ouvrage de l'Inventaire Général sur le manoir de Bretagne, est une anomalie dans l'histoire de l'architecture seigneuriale, anomalie significative cependant, due à sa typologie singulière à une époque précise du XVI^e siècle : vers 1570, qui est la date de construction du Mée. C'est en effet une période charnière, une période d'un peu plus de 10 ans, au cours de laquelle se fixent des formes nouvelles, se périment des formes traditionnelles, de sorte qu'avant cette date, les formes expérimentales peuvent être considérées comme modernistes ou avant-gardistes ou prémonitoires, alors qu'après cette date, ces mêmes formes, épurées par l'expérience, deviennent simplement classiques. A l'inverse les formes architecturales traditionnelles, qui perdurent parfois longtemps après la période 1560-1570, sont dites alors archaïques.

L'escalier en vis, par exemple, perdure largement après cette période charnière, jusque dans les années 1630-1640, et est alors une forme franchement archaïsante.

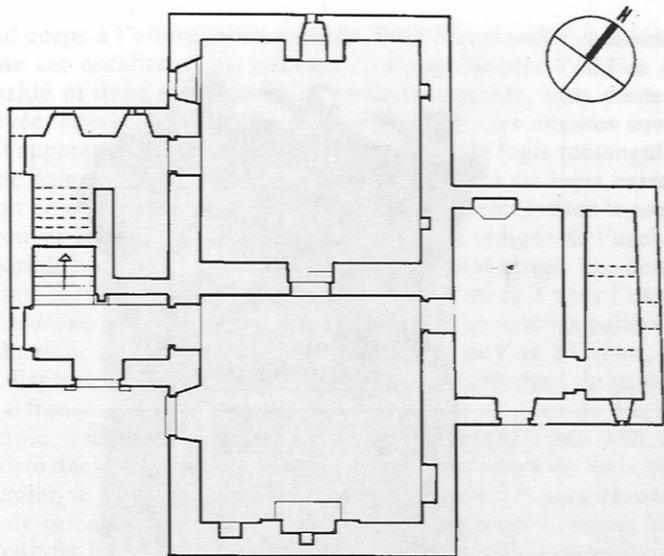
Les choses se compliquent dans la mesure où, dans le même édifice, la structure architecturale et la forme n'évoluent pas au même rythme, n'avancent pas du même pas : par exemple un décor nouveau, moderne, vient se plaquer sur une structure traditionnelle ; on notera au passage que la situation inverse est beaucoup plus rare : le structurel évolue moins vite que le superficiel !

C'est une confrontation de ce type, un peu complexe, entre tradition et modernité qui permet de comprendre Le Mée. Incontestablement le décor est moderne : la travée ordonnancée de l'escalier, le décor des corniches et lucarnes à frontons, l'étonnante souche de cheminée de ce même corps d'escalier, les appuis à godrons, les pilastres à cercles et losanges alternés : tout ici appartient au vocabulaire de la Seconde Renaissance, et permet de dater l'édifice vers 1570. Seul détail qui échappe à ce style, la crossette du pignon sud sculptée d'un animal fantastique, qui appartient encore au monde gothique.

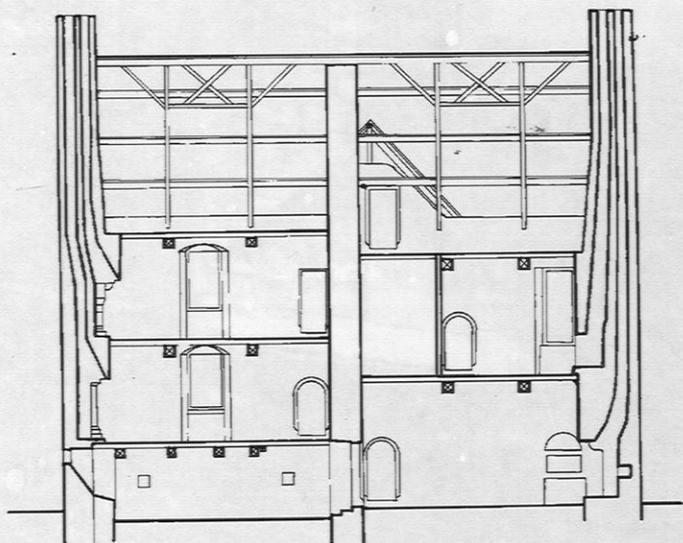
Autre élément moderne : l'escalier, de type à deux volées droites à retour et mur d'échiffre, dit aussi rampe sur rampe, contenu dans un



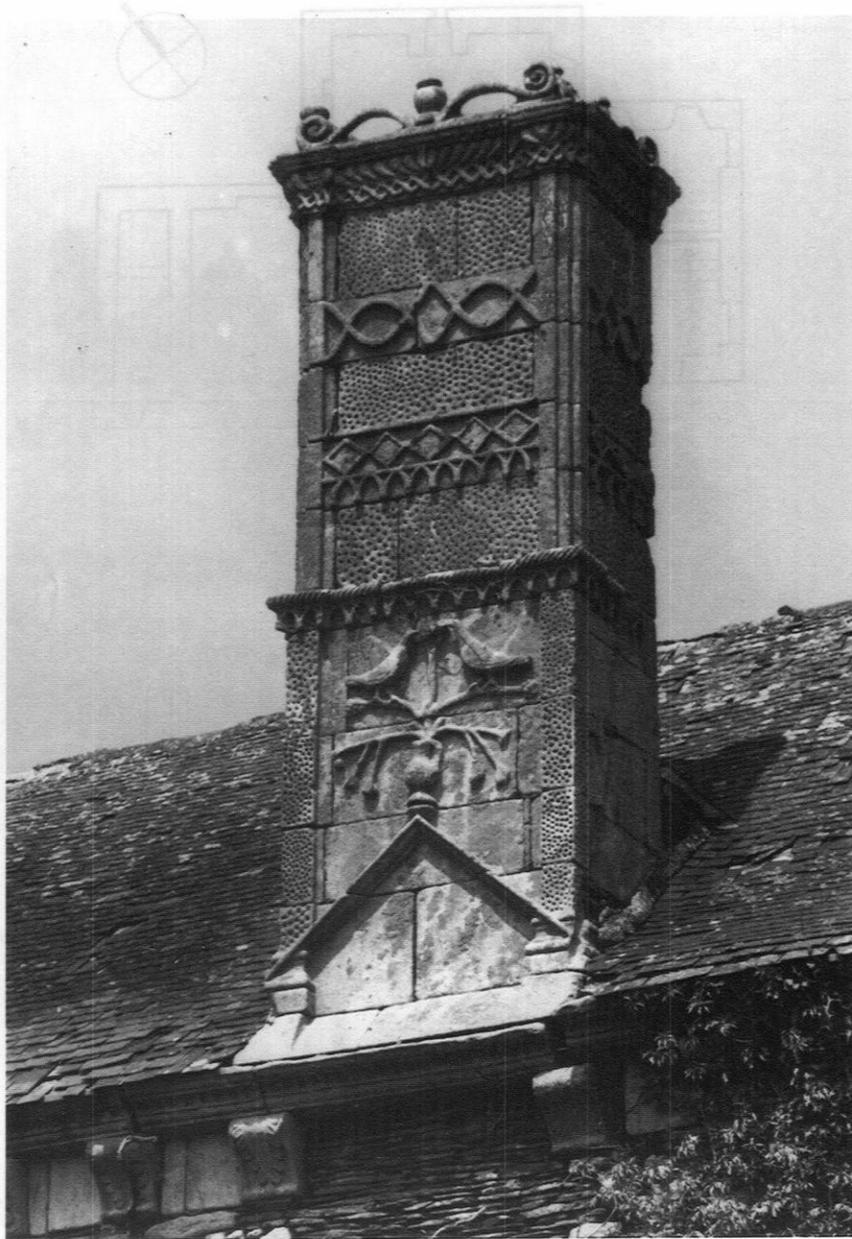
Élévation antérieure sud. État en 1991 avant restauration.
(Cl. Inventaire Général, Artur-Lambart)



Plan au rez-de-chaussée



Coupe longitudinale du corps de logis



Souche de cheminée du corps de logis
(Cl. Inventaire Général, Artur-Lambart)

grand corps à l'allure monumentale. Pour comprendre comment fonctionne cet escalier, il est nécessaire d'appréhender l'édifice dans sa globalité et donc de restituer la partie manquante, sans doute jamais achevée, située à gauche du corps d'escalier : les attentes sont nettement apparentes. Il faut imaginer là un corps de logis rectangulaire, de même hauteur et même profondeur que le corps de logis existant (on le voit en observant la hauteur des pierres d'attente), dans lequel devait se trouver la salle du manoir, pièce principale obligée de l'architecture manoriale bretonne et qui est absente dans l'état actuel. Les deux corps de logis reconstitués forment donc une structure en T avec l'escalier au centre desservant latéralement les deux corps et dont les paliers du rez-de-chaussée et de l'étage servent de passage de l'un à l'autre. C'est là une disposition apparue au début du XVI^e siècle dans de grands châteaux français, connue aussi en Bretagne (le château de Kerjean par exemple, vers 1570) mais qui, au Mée, se heurte à une difficulté qui consiste dans le positionnement à l'équerre du corps de logis existant ; l'escalier se trouve plaqué latéralement contre ce logis divisé par un mur de refend comme on le voit sur le plan, et qu'il dessert alternativement par le palier et par le repos, c'est-à-dire à des niveaux décalés, qui ne peuvent donc communiquer directement.

Et c'est là que réside l'anomalie du Mée : la formule qui est proposée est en réalité une aberration architecturale, un échec dans la volonté d'adapter un plan de tradition gothique (plan en équerre) à un type d'escalier moderne rampe sur rampe : cet échec restera bien évidemment sans suite d'où la singularité, au sens fort du terme, du manoir, resté unique en son genre. En revanche, du côté du corps de logis non réalisé, la distribution est tout à fait conforme à ce qui rapidement deviendra la norme et prendra une extension très générale au XVII^e siècle, autorisant une composition de l'élévation à trois travées ordonnancées centrées sur la cage d'escalier, qui s'impose elle aussi au cours du XVII^e siècle.

Le manoir, racheté il y a quelques années par la commune, est classé Monument Historique et a fait l'objet en 1994 d'une importante restauration, qui le sauve définitivement d'une ruine qui le menaçait.

Jean-Pierre DUCOURET

BIBLIOGRAPHIE

- INVENTAIRE GÉNÉRAL. Région Bretagne. *Le manoir en Bretagne. 1380-1600*. Paris : Imprimerie Nationale, 1993 (Cahiers de l'Inventaire ; 28).